

Il goûtait psu, dans le temps, madame de Staël. Qu'aura-t-il dit, grand Dieu ! s'il a lu *le Roi s'amuse* et les productions humanitaires de George Sand ! Berchoux vivait encore quand ces astres nouveaux ont paru sur l'horizon ; il n'y a guère que deux ou trois ans qu'il est mort ; mais les derniers jours de sa vie se sont écoulés à la campagne, loin de Paris.

TH. MURET.  
(Quotidienne.)

## REVUE DES MODES.

**ENSEMBLES DE TOILETTES.**—*Négligé du matin.*—Robe de chambre en jaconas blanc, à petits dessins orange et marron, garnie tout autour de trois petits volants ; ceinture pareille. Bonnet en vieux point d'Alençon, rubans marron et bleu. Fichu de linon. Pantoufles de peau dorée.

*Négligé de ville.*—Robe de nankin, garnie à la jupe d'un double rang de boutons en nacre formant tablier : même garniture au corsage. Mantelet amazone. Col en batisse, à entre-deux, formant jabot. Capote en paille façonnée. Ombrelle blanche.

*Toilette de ville.*—Robe de barège, à dessins blancs. Mantelet de mousseline, brodé et doublé de blanc. Chapeau de crêpe couleur mauve. Mouchoir brodé, de Chapron. Ombrelle en mousseline brodée, doublée de soie blanche.

*Toilette du soir.*—Robe en tarlatane rose, trois grands plis à la jupe ; une guirlande brodée entre chaque pli. Coiffure de fleurs naturelles. Echarpe en dentelle blanche. Evantail. Mouchoir garni de hautes valenciennes.

**ENSEMBLE DE TOILETTES.** *Négligé du matin.*—Robe de chambre en mousseline-laine blanche ; cordelière rouge et marron. Bonnet de dentelle, à nœuds de rubans écossais rouge et marron. Colletterie de mousseline, plissée à gros plis. Pantoufles de maroquin noir, bordées d'une petite faveur plissée.

*Négligé de ville.*—Robe de coutil à raies violettes ; manches et corsage plats. Mantelet amazone, en taffetas gros vert, glacé de noir. Capote en paille façonnée, garnie d'une violette et d'Angleterre ; nœuds de velours lilas et violet, retenant le violet, retenant la violette. Ombrelle verte. Bottines de prunelle noire.

*Toilette de ville.*—Robe de pékin gris à raies, nuancés et broché. Mantelet de dentelle noire. Capote de crêpe blanc, garnie de dentelle et de feuillages de velours. Fichu de point. Manchettes attachées par de petites épingles d'or. Mouchoir très-brodé.

*Toilette du soir.*—Jupe de poul de soie bleu pâle ; deux volans festonnés en crête de coq. Canezou de tulle à entre-deux de valenciennes. Manches très-courtes, bordées d'un petit tulle. Echarpe en taffetas rose, à raies. Coiffure de dentelle.

PSYCHE.

## CONDITIONS.

LE COIN DU FEU est publié une fois par semaine, le Samedi.

Le prix de l'abonnement est de DEUX PIASTRES par année, payable d'avance par semestre non compris les frais de poste, qui sont de quatre chelins par année.

Ceux qui ne se sont pas conformés à la condition du paiement d'avance, auront 2s. 6d. par an à payer en sus du prix d'abonnement, selon l'avis donné dès le 3e numéro.

Lorsque quelqu'un s'abonnera dans le cours d'un semestre, et qu'on ne pourra pas lui compléter le semestre, il ne paiera que pour le restant du semestre, le désir des propriétaires étant que tous ses abonnements expirent aux mêmes époques, afin que l'avis qu'ils donneront le dernier mois de chaque semestre puisse servir à tous les Abonnés.

À la fin de l'année les Abonnés recevront gratis une Table des Matières.

S'adresser par lettres affranchies aux propriétaires soussignés, Basse-Ville, Rue Lamontagne No. 6.

FRÉCHETTE & CIE.

## AVIS AUX AGENTS ET ABONNÉS.

Messieurs les Agents du *Canadien*, à la campagne, qui voudront bien agir comme Agents pour *le Coin du Feu*, et qui recevront le prix d'abonnements, auront le soin de nous faire parvenir ce qu'ils recevront, car *le Coin du Feu* ne sera adressé qu'à ceux dont l'abonnement nous sera parvenu, avec le prix du port pour un semestre.

Les Abonnés et Agents des Campagnes du District de Montréal, pourront, s'ils le trouvent plus commode, faire leurs paiements ou remises entre les mains de M. E. R. FABRE, Libraire, Agent Général pour le District de Montréal.

Imprimé et publié par ETIENNE PARENT, Avocat, No. 3, Rue La Porte, Québec, et JEAN BAPTISTE FRÉCHETTE, Imprimeur, No. 6, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec, Propriétaires.